LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE GARDANNE

GARDANNE

énergies

www.ville-gardanne.fr VilledeGardanne @VilledeGardanne @ville-gardanne

MARS 2024 | MENSUEL N°566

Carnaval 2024
UN RETOUR
en fanfare

Portes ouvertes **À VALABRE**

Le samedi 6 avril de 9h à 13h, le Centre de formation professionnelle et de promotions agricoles (CFPPA) d'Aix-Valabre-Marseille ouvrira ses portes au public lors de sa journée portes ouvertes annuelle. L'objectif est de faire connaitre au grand public les opportunités passionnantes des métiers de la nature, du secteur agricole, de l'aménagement paysager, du soin aux animaux et les formations proposées par le centre permettant d'y accéder.
Tout au long de cette matinée, des visites guidées seront organisées pour permettre aux visiteurs de découvrir les installations, les salles de classe et les espaces dédiés à la pratique agricole et paysagère. Afin d'échanger avec les formateurs et les stagiaires plusieurs espaces de rencontre seront aménagés et vous pourrez également profiter des démonstrations interactives qui mettront en lumière les savoir-faire des apprentis en matière d'aménagement paysager.

LES MÉTIERS DU SPORT s'invitent à Gardanne

Si vous êtes passionnés de sport et que vous souhaitez en faire votre métier, le service Emploi de la Ville organise un forum emploi-formation *Métiers du sport* le 28 mars à partir de 14h dans ses locaux : *La Passerelle,* 7 avenue des Anémones à Biver (à côté du stade Curet). Entreprises et organismes de formations seront sur place pour en discuter avec vous, avec qui sait, un emploi ou une formation à la clé.
N'oubliez pas votre CV !

EXTENSION de la carrière de La Malespine

Une enquête publique est en cours sur le territoire des communes de Gardanne, Fuveau, Meyreuil, Gréasque et Mimet au sujet de la demande d'autorisation environnementale déposée par la société *Durance Granulats* pour l'autorisation d'extension et de renouvellement d'exploitation de la carrière de La Malespine située sur la commune de Gardanne.
Ce projet porte sur l'obtention d'une autorisation au titre des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), d'une autorisation de défrichement et d'une dérogation *Espèces et habitats protégés.* À Gardanne, les pièces des dossiers sont consultables à la Direction des services techniques située au 1 avenue de Nice, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h et ce jusqu'au vendredi 15 mars inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner directement ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres ouverts à cet effet. Le commissaire enquêteur y recevra les observations du public le mercredi 6 mars de 13h30 à 16h30 et le vendredi 15 mars de 13h30 à 16h30.

Photo : M. Bondon - X. dr | **Texte :** M. Bondon - S. Conty

SOMMAIRE

Page 2
Actualités

Page 3
Édito du maire

Pages 4 - 5 - 6
Actualités

Page 7
Les rendez-vous de la médiathèque

Pages 8-11
La culture sous toutes ses formes

Page 12
Les menus scolaires

Page 13
Un arbre un enfant

Page 14-15
Salon des arts, des réalisations remarquables

Page 16
Opinions

Page 17
***Maman loup,* le fruit d'une vocation**

Page 18
PLUi : donnez votre avis

État civil

Page 19
Permanences des élus

Pharmacies de garde

Numéros utiles

Agenda

Notre commune **EST ACCUEILLANTE !**

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS DANS NOTRE BELLE VILLE ATTRACTIVE. Nous sommes ravis de vous accueillir parmi nous à Gardanne et Biver.

Que vous soyez nouveaux résidents, commerçants ou chefs d'entreprise... Que vous ayez emménagé récemment ou que vous envisagiez de le faire, nous espérons que vous vous sentirez chez vous ici, au cœur de la Provence. N'hésitez pas à explorer notre commune, à rencontrer vos voisins et à participer aux activités locales qui sont nombreuses, riches et variées.

Gardanne est une ville dynamique, dotée de tous les commerces et services nécessaires et d'un tissu associatif de très grande qualité.

Nous sommes impatients de vous connaître et de partager de bons moments ensemble. À ce titre nous organisons en mairie le vendredi 15 mars à 18h la traditionnelle soirée dédiée aux nouveaux arrivants.

J'aurai le plaisir avec nos élus et services de partager avec vous le verre de l'amitié et de pouvoir échanger sur votre installation à Gardanne.

Soyez les bienvenus.
Prenez soin de vous.

Hervé GRANIER
Maire de Gardanne et Biver
Conseiller départemental

énergies LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE GARDANNE Dépôt légal : 1990 - ISSN 1247-9233

Service communication
273, avenue Léo-Lagrange
13120 Gardanne - Tél. 04 42 65 79 00
ville-gardanne.fr
communication@ville-gardanne.fr

Directeur de la publication : Hervé Granier

Directeur de la rédaction : Denis Ben Belgacem

Rédaction : Miada Bondon, Élodie Martinez, Stéphane Conty
Réalisation-PAO : Hervé Poyen

Conception : service Communication
Impression : Trulli Imprimerie 06140 Vence
Abonnement : 3 €

Photo : M. Bondon

GARDANNE RAYONNE
sur une chaîne nationale

La start-up gardannaise *Neuralia,* spécialisée dans les maladies neurodégénératives avec qui nous avons co-organisé le 4 novembre dernier une journée de sensibilisation aux maladies, mais aussi au bien-être du cerveau a participé le mercredi 24 janvier à l'émission *Qui veut être mon associé ?* diffusé sur M6. Cette émission a pour but de mettre en contact des start-ups françaises avec des investisseurs renommés tels que Tony Parker, Marc Simoncini, Kelly Massol et Éric Larchevêque. Cette opportunité a permis aux trois entrepreneurs de la société de pouvoir exposer leur projet devant des professionnels expérimentés, mais aussi d'obtenir une importante visibilité auprès du grand public. Une expérience enrichissante qui, espérons-le, leur ouvrira de nouvelles portes pour un avenir qui, on leur souhaite, sera plus que prometteur !

Ensemble agissons
POUR LE CLIMAT

La seconde édition de l'opération *Nettoyons le Sud* orchestré par la Région revient cette année à Gardanne ! Nous vous donnons rendez-vous le samedi 13 avril à 10h sur le parvis du lycée Fourcade pour une opération de ramassage d'une durée de deux heures. Venez participer à une œuvre en faveur du zéro déchet, le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale. L'an passé, ce sont plus de cinquante tonnes de déchets qui ont été collectées sur l'ensemble de la région. Cette année, apporter votre pierre à l'édifice en agissant pour préserver notre environnement et rejoignez l'aventure !

COLLECTE DES ENCOMBRANTS
sur rendez-vous

Dans le cadre de son engagement pour une meilleure gestion des déchets, la Métropole vous invite à adopter les bons réflexes. Les encombrants sont des déchets qui, du fait de leur poids et de leur volume, ne sont pas pris en charge par le service de collecte des ordures ménagères (meubles, matelas, gros électroménagers...). Ils doivent être déposés en déchèterie, afin de pouvoir être valorisés en recyclage.
Pour les habitants non-véhiculés ou pour les gros volumes qui ne rentrent pas dans un véhicule, la Métropole propose un service d'enlèvements des encombrants gratuit.
Les usagers peuvent prendre rendez-vous par téléphone au 0800 94 94 08 (numéro gratuit, ouvert du lundi au vendredi sans interruption de 8h à 18h30, hors jours fériés ou chômés et le samedi sans interruption de 7h30 à 17h30).

Photo : X. dr | **Texte :** É. Martinez - M. Bondon

La collecte des déchets verts **ÉVOLUE**

Dans le cadre de l'harmonisation de la prise en compte des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble de son territoire, la métropole Aix-Marseille-Provence n'effectuera plus, à compter du 1er avril 2024, la collecte des déchets verts en porte à porte actuellement réalisée sur la commune de Gardanne les mardis et mercredis. Par contre la collecte des déchets verts est maintenue. Depuis le début de l'année 2024, la prise de rendez-vous peut aussi se faire par l'intermédiaire d'un nouveau téléservice en ligne. Pour rappel, les déchets verts et les encombrants doivent être sortis la veille au soir du passage de la collecte.
Pour une gestion optimisée de vos biodéchets, la métropole Aix-Marseille-Provence met à disposition des usagers des composteurs individuels et des lombricomposteurs moyennant une participation de 10€ après réservation sur le site *Je gère mes déchets au quotidien* de la Métropole qui reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires sur le sujet et pour les téléservices : https://dechets.ampmetropole.fr/

UN NUMÉRO D'URGENCE pour les déficients auditifs

On compte aujourd'hui plus de sept millions de personnes déficientes auditives en France et seulement un français sur cinq connaît le service d'urgence qui leur est dédié, le 114. Celui-ci, lancé en 2011 par les ministères de la Santé et de l'Intérieur, est piloté par le CHU Alpes-Grenoble.
Le 114 est donc le service public d'urgence gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7, réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour contacter, grâce au dispositif de "conversation totale" (visio, texte, voix, images) les secours les plus proches, par SMS, internet et via l'application *Urgence 114* disponible sur l'App Store et le Google play.

Les agents de la Ville se forment aux gestes **DE PREMIERS SECOURS**

Suite à une circulaire interministérielle du 2 octobre 2018, les employeurs publics sont appelés à mettre en place des plans de sensibilisation et de formation de leurs agents afin que 80 % de ces derniers soient capables de pratiquer les gestes qui sauvent. La Ville s'y est attelée avec différentes sessions de formation tout au long de l'année. C'est par petit groupe de neuf à douze personnes que les agents se réunissent le temps d'une journée, afin de recevoir les instructions des gestes de premiers secours.
La matinée démarre par un temps plus "théorique" avec l'apprentissage des codes et conduites à avoir face à une situation d'urgence. Place à la technique ! Après avoir reçu les instructions ainsi que la démonstration, les agents, mis en situation, ont dû intervenir face à un cas d'urgence. Massage cardiaque, mise en position latérale de sécurité, méthode de Heimlich... Sont autant de techniques abordées lors de cette journée formatrice.

DES SALLES EN LOCATION pour les entreprises

La Passerelle, propriété de la ville de Gardanne qui héberge le service Emploi, dispose également de bureaux et de salles à la location à destination des entreprises. Chaque jour, le personnel de *La Passerelle* assure l'accueil et le bon fonctionnement de ces lieux. Au sein d'un site arboré et équipé d'un grand parking gratuit, *La Passerelle* offre un cadre idéal pour vos réunions, séminaires, formations, entretiens, voire domiciliations. Située à seulement deux minutes de la gare SNCF de Gardanne et du centre-ville, *La Passerelle* est également desservie par le bus n°182 (arrêt Oreste Galetti) venant de la gare.
Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service Emploi au 04 42 51 79 72 ou par mail à
maison-formation@ville-gardanne.fr

appel à CANDIDATURES

Vous aimez la musique ? Vous êtes musiciens, vous souhaitez participer à cette fête populaire ? Ne tardez pas ! Nous vous invitons à venir nous rejoindre le 21 juin pour la Fête de la musique à Gardanne et Biver. Pour préparer au mieux cet évènement nous avons besoin d'identifier tous les participants. Différents points d'animation (avec ou sans électricité) vont être matérialisés sur le cours de Gardanne et place Roger Bossa à Biver. La fête de la musique se déroulera de 19h à minuit et les ordres de passages seront déterminés à l'avance par point d'animation. Dans l'esprit de la Fête de la musique aucune prestation ne sera rémunérée. Si vous souhaitez participer à cet évènement rendez-vous sur le site internet de la ville de Gardanne et répondez au questionnaire en ligne. Une manifestation coorganisée par la commune de Gardanne et l'association *Djolé*.

LE PLAISIR d'offrir

Souvenez-vous, l'année dernière le temps d'échange intergénérationnel entre nos séniors et des enfants de l'école Bayet avait rencontré un franc succès et suscité une envie de se revoir de part et d'autre. Le service Réussite éducative nous avait annoncé alors, que bien sûr, il sera renouvelé.
Chose promise, chose faite. En février dernier, ce sont cette-fois-ci des enfants de l'école maternelle de Fontvenelle qui ont profité de ce moment d'échange et de tendresse avec leurs ainés. Après avoir déjeuné en compagnie de nos séniors au foyer Nostre Oustau, ils se sont faufilés tout sourire entre les tables pour distribuer les cadeaux soigneusement confectionnés de leurs petites mains. Une attention grandement apprécié par nos séniors. La preuve en est, les nombreux câlins, bisous et sourires échangés !
Si les tout petits de Fontvenelle ont demandé à revenir, il n'est pas certain que ce soit encore eux la prochaine fois, car l'animatrice l'a dit : *« Il faut que tous les enfants puissent profiter du plaisir d'offrir. »*

Photo : X. dr - M. Bondon | **Texte :** M. Bondon

LES RENDEZ-VOUS de la médiathèque

Que l'on soit passionné d'art, de littérature, d'histoire et d'histoires, de musique, ou simplement d'un naturel curieux, il y a toujours une conférence, un atelier, une projection, une exposition ou un concert de programmé à la médiathèque. Des rendez-vous hebdomadaires, en semaine et le week-end, gratuits et ouverts à tous.

CES RENDEZ-VOUS FONT RÉGULIÈREMENT L'OBJET DE CYCLES AUX NOMS ÉVOCATEURS tels que *L'invité du samedi, Écouter-voir* ou encore *Sciences & idées.* Pour chaque cycle il y a au moins un rendez-vous mensuel durant lequel un intervenant, spécialiste du domaine abordé, vient apporter un éclairage pointu sur le sujet traité et répondre aux questions de l'assemblée. Les intervenants sont des chercheurs, des professeurs d'université, des artistes, des associatifs ou des professionnels du domaine présenté.

Certaines propositions se font en lien avec d'autres services municipaux. C'est par exemple le cas des auditions de l'école de musique, durant lesquelles des élèves avancés de l'école viennent se produire dans l'auditorium de la médiathèque. Dans le cadre du cycle *Écouter-voir,* Alain Puech, directeur de l'école municipale d'arts plastiques intervient régulièrement pour présenter une œuvre, un artiste ou pour évoquer un point particulier de l'histoire de l'art. Des projections sont aussi régulièrement programmées, notamment en partenariat avec l'*Ina (Institut national de l'audiovisuel),* durant lesquelles sont diffusés des films et documentaires figurant dans leurs archives.

La médiathèque c'est aussi des propositions d'ateliers à destinations de publics variés. Pour les amoureux de littérature, le *Club lecture* est l'occasion de se retrouver avec d'autres amateurs pour échanger sur les livres et sur ses lectures. Les amateurs de belles lettres peuvent également donner libre court à leur créativité lors des ateliers de la *Fabriq'à text'* où l'on se délecte de jeux d'écriture. Pour ceux qui ne jurent que par la musique, *De si beaux décibels* est le rendez-vous mensuel pour découvrir de nouvelles sonorités et discuter avec d'autres passionnés.

Les enfants ne sont pas en reste puisque la médiathèque les invite à participer à des ateliers philo, ainsi qu'au *Labo des enfants* pour les amateurs de science, un atelier animé par des élèves du campus Charpak membres de l'association *Illu'mines* durant les vacances scolaires. Et les tout petits ne sont pas en reste avec la *Boîte à histoire,* le rendez-vous incontournable des pitchouns jusqu'à 4 ans, qui viennent s'émerveiller des lectures de deux bibliothécaires, dans le cadre feutré de la médiathèque, mais aussi plus bucolique du parc de la médiathèque quand la saison le permet.

Retrouvez le programme des semaines à venir dans le mensuel *Sortons,* ainsi que sur le site internet de la médiathèque https://mediatheque.ville-gardanne.fr

Toutes ces animations sont gratuites, ouvertes à tous, et pour la plupart on peut y participer sans inscription préalable. ■

Pour plus d'informations médiathèque Nelson Mandela 04 42 51 15 16/57 ou par mail à mediatheque@ville-gardanne.fr

Photo : S. Conty | **Texte:** S. Conty

La culture **SOUS TOUTES** ses formes

Photo : M. Bondon - É. Martinez

La culture est le cœur battant de notre ville et ne peut être sous-estimée. En effet, la culture enrichit le tissu social, stimule l'économie locale, favorise la diversité et renforce le sentiment d'appartenance de ses habitants. Que ce soit au travers de l'école d'Arts Plastiques, de la médiathèque, de l'école de Musique, des associations culturelles ou encore du service Culture et Vie associative de la commune, la culture façonne l'identité de Gardanne.

Tout au long de l'année, la Ville vous offre un large choix d'animations et de divertissements, quels que soit votre âge ou vos goûts. Spectacles, concerts, théâtres, one man-show... Tout un programme, élaboré et orchestré par le service Culture et Vie associative. De septembre à mai, ce sont près de vingt spectacles tout publics qui vous sont proposés. L'entièreté de ce programme riche et varié est élaboré par le service et plus spécifiquement par une programmatrice culturelle, de la passation du contrat, à la billetterie jusqu'à l'installation du matériel son et lumière. Du mois d'octobre au mois de mai, la Ville met en place diverses actions d'éducation culturelle et artistique auprès des scolaires. Des spectacles spécialement jeunes public sont programmés et présentés aux enseignants des groupes scolaires de la commune, qui ont la possibilité d'inscrire leurs classes aux différentes représentations. Dix spectacles scolaires sont proposés à la Maison du Peuple allant du théâtre de marionnettes, à la musique en passant par la danse. Un projet théâtral *école en scène* est également mené auprès des élèves de l'école Georges Brassens cette année sur la thématique des Jeux Olympiques.

En plus de l'ensemble de la saison culturelle, le service Culture et Vie associative organise et gère un grand nombre d'événements tout au long de l'année tel que le traditionnel *Arts & Festin du Monde* qui regroupe près de 15 000 personnes sur un week-end entier dédié à la gastronomie et à l'artisanat du monde, ou encore le célèbre festival *Gardan'party* où des artistes de renom viennent se produire sur la scène gardannaise et qui rassemble 10 000 personnes lors de deux soirées de concert. Mais aussi l'ensemble des concerts de l'été, les feux d'artifice, le *Forum des associations* et l'incontournable événement de l'année 2023 *Vis ta mine,* qui rendait hommage au passé minier de la ville avec deux jours de célébration sur Gardanne et Biver.

La magie de Noël à Gardanne ? C'est aussi eux qui mettent tout en œuvre pour que cette période soit si particulière. Illuminations dans la rue, mise en place et suivi du marché de Noël sur le cours de la République, programmation et animations sur la thématique de Noël, font partis des missions qui leur sont attribuées.

En plus de l'ensemble de ses tâches qui font de lui un service organisateur d'événements, il est un service qui se veut être au plus près de la population de par ses missions de gestion de location de

LES POINTS CLÉS

- **380 000 € est le budget alloué par la Ville au service pour l'organisation des événements de 2024**
- **2500 élèves inscrits aux différents spectacles jeunes publics**
- **Une quarantaine d'événements organisés par le service Culture et Vie associative cette année**
- **Un souhait fort et inchangé par la municipalité cette année encore : rendre l'art et la culture accessibles à tous**

Photo : S. Conty | **Texte :** É. Martinez

salles aux habitants de Gardanne et Biver, avec quatre salles à dispositions des usagers, d'accueil et d'information au sein même de la Maison de la vie associative. Il est aussi un service qui soutient la vie associative gardannaise et bivéroise avec le prêt de salles et de matériel, qui apporte son aide dans la pleine réalisation des associations (bureaux partagés, reprographie, diffusion d'informations...). Et dans la gestion administrative des dossiers de subvention. Pour conclure, ce service est un soutien aux services municipaux, pour le bon déroulement et fonctionnement de leurs événements (sonorisation, mise à disposition de chaises, tables...). La culture donne à une ville son âme et sa vitalité, faisant d'elle bien plus qu'un simple ensemble de bâtiments, mais un lieu de vie vibrant et inspirant.

LE CARNAVAL SYMBOLE DU PRINTEMPS

Vous étiez nombreux à attendre son retour ! Pour le plus grand bonheur des plus petits, le carnaval revient dans un tout nouveau format à Gardanne le samedi 23 mars !

Les origines du carnaval

Il est difficile de trouver une origine précise à ce moment festif. Néanmoins, on retrouve dans l'Antiquité, de nombreuses fêtes qui se déroulaient à peu près à la même période de l'année et dont la symbolique est identique au carnaval contemporain. Au Moyen-Âge, l'église catholique s'approprie peu à peu les festivités d'origines païennes pour les faire coïncider avec la liturgie chrétienne. Le carnaval est ainsi fixé de l'Épiphanie au Mardi Gras, qui a toujours lieu 41 jours avant Pâques. Cette période de fêtes costumées et de libertés, qui se développent entre le 11e et le 13e siècle, est encadrée par l'église, mais considérée comme nécessaire pour éviter les révoltes du peuple.

Mais pourquoi se déguise-t-on lors du carnaval ?

Depuis la création du carnaval, le déguisement permettait d'inverser les rôles dans des sociétés très normées. Le peuple pouvait ainsi prendre l'apparence des puissants ou des religieux et s'en moquer gentiment, ou bien les hommes et les femmes pouvaient se travestir à des époques où cela était interdit le reste de l'année. Aujour-

Photo : É. Martinez | **Texte :** É. Martinez

Arnaud Mazille

Quatrième adjoint au maire délégué à la Politique culturelle et aux Événements et manifestations culturelles

Énergies : Quelles sont les orientions politiques de la Ville en matière de culture pour cette année 2024 ?

Arnaud Mazille : Notre ambition pour cette nouvelle année est de maintenir le dynamisme culturel et festif que nous avons mis en œuvre depuis trois ans. En effet, depuis 2020, nous avons restructuré les différentes périodes culturelles de l'année : la saison, l'été et les fêtes de fin d'année, nous avons revisité certains de nos classiques et surtout nous avons crée de nouveaux temps forts culturels et festifs, toujours populaires et accessibles au plus grand nombre. En complément de cela et après une année 2023 exceptionnelle sur le plan culturel autour de l'histoire de la mine, nous ne manquerons pas cette année d'aborder sous l'angle culturel la thématique olympique.

É. Depuis votre arrivée, de nouveaux événements sont venus enrichir la programmation culturelle de la Ville. Qu'est-ce qui vous a poussé à faire ce choix ?

AM. L'enjeu du développement culturel et donc de la création de nouveaux événements répondent à plusieurs objectifs. Tout d'abord, offrir aux Gardannais de tout âge une programmation riche, variée et accessible tout au long de l'année pour apprendre, découvrir et se divertir. Ensuite, améliorer l'image de notre commune, contribuer à son dynamisme, son attractivité et à son rayonnement sur notre territoire. C'est à ce titre qu'une grande majorité de nos événements se déroulent en extérieur, en centre-ville afin de contribuer à sa revitalisation et d'engendrer des retombées pour les commerçants. Gardanne doit être reconnue comme une ville qui bouge et dans laquelle il se passe de grands événements culturels populaires afin d'attirer toujours plus de spectateurs.

É. Vous avez décidé de remettre le carnaval au programme des festivités cette année. Pourquoi ?

AM. C'est un souhait de notre part et une demande de la population de relancer le carnaval qui est pour beaucoup une tradition. Nous avons souhaité que ce nouveau carnaval, qui fait son retour, soit un moment pendant lequel les Gardannais se retrouveront en centre-ville pour célébrer le printemps. Ce carnaval sera participatif, inclura de nombreux acteurs et offrira de nombreuses surprises. Nous donnons rendez-vous au plus grand nombre le samedi 23 mars, sur le Cours et surtout… Tous costumés !

d'hui, les sociétés étant plus égalitaires, le costume a perdu son sens politique. En se déguisant, il s'agit maintenant seulement de s'amuser, de se glisser pour quelques heures dans la peau d'un autre personnage.

Le carnaval à Gardanne

Pour cette nouvelle édition, plusieurs surprises vous attendent tout au long de l'après-midi, danseuses, mascottes, circassiens, fanfare, skydancers et bien d'autres choses encore.

Parez-vous de votre plus beau déguisement et rejoignez le cortège qui débutera à 15h en bas du boulevard Carnot pour arriver en haut du cours de la République. Ne manquez pas les nouveautés qui vous attendent tout au long du défilé.

Pour votre parfaite information, sachez que le stationnement sera interdit à partir de 10h jusqu'à 20h le 23 mars et la circulation interrompue à partir

de 12h dans ce secteur.

L'entièreté de cette manifestation est chapoté par le service Culture et Vie associative avec la participation du service Réussite éducative et du foyer Nostre Oustau qui ont prêté main forte dans la réalisation des décors.

Nous vous attendons nombreux et nombreuse le 23 mars prochain à 15h, pour vivre ensemble un moment de joie et de fête !

Photo : X. dr | **Texte :** É. Martinez

Menus scolaires et accueils de loisirs DU 11 MARS AU 3 MAI

LUNDI 11 MARS : Velouté de légumes / Nuggets de poulet / Purée / Babybel / Orange
MARDI 12 MARS : Pizza fromage / Omelette au fromage / Carottes sautées / Liégeois caramel
MERCREDI 13 MARS : Salade verte de Barême / Cuisse poulet Basquaise / Riz au beurre / Fromage blanc
JEUDI 14 MARS : Pâté de volaille / Raviolis bœuf sauce tomate / Mini Roitelet / Banane
VENDREDI 15 MARS : Salade haricots verts / Filet de colin à la crème de citron / Ébly / Yaourt fraises

LUNDI 18 MARS : Salade pois chiches & échalotes / Rôti de porc / Poêlée de légumes / Camembert / Kiwi
MARDI 19 MARS : Salade maïs & radis / Couscous poulet / Semoule / Compote de pomme
MERCREDI 20 MARS : Coleslaw choux / carottes / Raviolis au fromage / Brebis crème / Flan caramel
JEUDI 21 MARS : Salade verte de Barême / Escalope de volaille / Frites / Poire
VENDREDI 22 MARS : Macédoine de légumes mayonnaise / Poisson pané / Petits pois / Fromage blanc & miel

LUNDI 25 MARS : Sauté de dinde à la moutarde à l'ancienne / Haricot vert / St-Bricet / Kiwi
MARDI 26 MARS : Salade verte de Barême / Lasagnes de bœuf / Fromage blanc
MERCREDI 27 MARS : Œuf mayonnaise / Jambon / Purée / Pomme
JEUDI 28 MARS : Salade de lentilles / Fallafels sauce fromagère / Carottes persillées / Le Carré frais / Flan caramel
VENDREDI 29 MARS : Salade avocat & maïs / Filet de colin à la Dieppoise / Quinoa / Camembert / Orange

LUNDI 1ER AVRIL : FÉRIÉ
MARDI 2 AVRIL : Houmous & tortillas / Omelette aux fines herbes / Haricots verts / Tomme de Savoie / Yaourt nature
MERCREDI 3 AVRIL : Daube Provençale / Polenta crémeuse / Kiri / Crème vanille
JEUDI 4 AVRIL : Pizza fromage / Cordon bleu / Gratin de blette à la béchamel / Mousse chocolat
VENDREDI 5 AVRIL : Carottes râpées / Blanquette de saumon / Riz / Stick mimolette / Crème caramel

LUNDI 8 AVRIL : Sauté de volaille aux olives / Ébly aux petits légumes / Yaourt nature / Poire
MARDI 9 AVRIL : Salade haricots verts / Steak haché / Gratin Dauphinois / Flan caramel
MERCREDI 10 AVRIL : Radis de Barême & beurre / Hachis Parmentier végétal / Rondelet bleu / Yaourt aux fruits
JEUDI 11 AVRIL : Salade & dès d'emmental / Poulet rôti / Petits pois / Emmental râpé / Pommes
VENDREDI 12 AVRIL : Macédoine de légumes / Filet de colin sauce Hollandaise / Quinoa / Croclait / Tarte aux poires

LUNDI 15 AVRIL : Saucisson / Nuggets de volaille / Printanière de légumes / Crème dessert
MARDI 16 AVRIL : Salade verte de Barême / Steak haché / Frites / Vache qui rit / Pommes
MERCREDI 17 AVRIL : Carottes râpées / Lasagnes de légume / Petit Louis / Éclair chocolat
JEUDI 18 AVRIL : Coleslaw / Blanquette de dinde / Riz / Camembert / Orange
VENDREDI 19 AVRIL : Pâté / Filet de poisson à la Grenobloise / Carottes à la crème / Compote & biscuit

LUNDI 22 AVRIL : Macédoine de légumes mayonnaise / Boulette sauce tomates / Pennes & râpé / Orange
MARDI 23 AVRIL : Salade verte de Barême / Poulet rôti / Purée de légumes / Crème praline
MERCREDI 24 AVRIL : Guacamole de petits pois & tortilla / Fallafels sauce barbecue / Salsifis sautés / Babybel / Yaourt fruité
JEUDI 25 AVRIL : Céleris rave / Paella / Chèvretine / Poire
VENDREDI 26 AVRIL : Pâté de volaille / Poisson pané / Ébly aux légumes / Éclair Chocolat

LUNDI 29 AVRIL : Carbonade Flamande / Frites / Kiwi
MARDI 30 AVRIL : Radis de Barême & beurre / Saucisses de volaille / Brocolis béchamel gratinés / Fromage blanc & crème de marrons
MERCREDI 1ER MAI : FÉRIÉ
JEUDI 2 MAI : Salade verte de Barême / Raviolis au fromage sauce tomate & râpé / Yaourt vanille
VENDREDI 3 MAI : Tarte fromage / Filet de Colin au safran / Ébly / Vache qui rit / Fruit de saison

NOUS GARANTISSONS LA TRAÇABILITÉ DE TOUS NOS PRODUITS

Le bœuf, le veau, le porc et les volailles sont d'origine française, l'agneau provient de l'Union européenne. Selon une enquête de l'UFC Que choisir ? menée en 2013, sur 606 communes, 12 000 menus étudiés, Gardanne arrive première ville du département et première ville ex-aequo de la région avec Nice pour la qualité et l'équilibre de ses menus.

- Menu scolaire
- Menu accueils de loisirs
- Aliment issu de l'agriculture biologique
- Origine locale
- Fait maison
- Viande labellisée Label rouge
- Origine France
- Bleu Blanc Cœur

Texte : Service Restauration

À GARDANNE, un arbre un enfant

Annoncé notamment lors de ses vœux à la population en janvier, la municipalité a décidé de lancer cette année une nouvelle action intitulée *Un arbre un enfant,* dans le cadre de son projet de préservation et de protection de l'environnement. En partenariat avec *l'Écomusée de la forêt* et *France nature environnement*. On vous explique.

LE PRINCIPE EST LE SUIVANT : CÉLÉBRER LA NAISSANCE D'UN ENFANT GARDANNAIS OU BIVEROIS EN PLANTANT UN ARBRE ou un plant forestier qui portera son prénom. Ce projet environnemental phare mettra en lumière le lien entre l'enfance et la nature. Confier un héritage vert aux générations futures fait partie d'une des volontés forte de la Ville.

Ainsi, au fil des ans, des vergers, des bois, verront le jour sur notre commune. Cette action va permettre de lutter contre le réchauffement climatique en créant des îlots de fraîcheur tout en favorisant la biodiversité.

Chaque enfant pourra alors retrouver son arbre et ses racines Gardannaises. Cette opération au-delà du symbole fort et de l'engagement qu'elle représente, rentre dans une démarche écologique, pédagogique, participative et respectueuse de l'environnement. *L'Écomusée de la forêt méditerranéenne* sera l'un de nos partenaires sur cette opération, leur savoir et leur expertise, nous permettrons d'associer à cette démarche des orientations pédagogiques et des ateliers de plantation.

L'Institut pour la forêt étant associé à ce projet s'engage à fournir les arbres, déjà présélectionné par l'ONF (Office national des forêts), les équipes de l'Écomusée ainsi que leur pépinière partenaire.

La sélection des arbres sera réalisée en tenant compte de l'écosystème et du climat de notre région. Bien entendu, chacun de ces arbres sera planté à Gardanne dans une zone adaptée et prédéfinie en amont par la commune. Pour vous donner une idée depuis 2020, on comptabilise 974 naissances sur notre territoire avec une projection de 1 500 naissances d'ici à 2025. Tout autant d'arbres à planter, avec les bénéfices qui en découlent : un air plus pur, des sols protégés, un climat régulé, une réduction des risques d'inondation (les arbres absorbent l'eau des pluies), une préservation de la biodiversité qu'elle soit animale ou végétale et pour le bien-être des habitants. De nombreuses études démontrent que la présence de végétation en milieu urbain a un effet positif sur les émotions individuelles et collectives : en effet, les arbres reposent la vue et l'esprit, apaisent les tensions, stimulent les interactions sociales et améliorent la santé mentale.

Cette nouvelle action *Un arbre, un enfant* se matérialisera au moment de la déclaration du nouveau-né aux services de l'État-civil.

Photo : X. dr | **Texte :** É. Martinez

❺

❼

❹

❶

❸

❷

❽

❻

Photo : S. Conty - M. Bondon

SALON DES ARTS, des réalisations remarquables

C'est du 5 au 9 février que s'est tenue la 43e édition du *salon des Arts* de Gardanne. Pas moins de quatre-vingt œuvres étaient exposées à la Maison du Peuple, réalisées par des artistes locaux de Gardanne et ses environs, et cette année encore la qualité était au rendez-vous.

CHAQUE ARTISTE A PU PRÉSENTER UNE ŒUVRE DANS L'UNE DES CINQ CATÉGORIES PROPOSÉES, Classique, Moderne, Contemporain, Gravure-dessin-aquarelle-art numérique et Volume-installation, ainsi que pour concourir pour les prix Semag dont le thème cette année était *les couleurs de Gardanne façon Rothko.*
La remise des prix s'est faite à l'occasion du vernissage le mardi 6 février à 18h30, en présence de nombreux élus, dont notamment Arnaud Mazille, adjoint au maire délégué à la Culture, et Fouzia Boukerche, adjointe au maire déléguée à l'école d'Arts plastiques. Une cérémonie qui s'est clôturée par le traditionnel pot de l'amitié.

PALMARÈS 2024

Prix du public
Alain Tussi ❶

Catégorie Volume-Installation
1 Nathalie Baril ❷
2 Colette Poli
3 Frédérique Sbodio

Catégorie Dessin, aquarelle, gravure, art numérique
1 Claire Kamagate ❸
2 Gilles Massot
3 Francis Sapena

Catégorie Peinture classique
1 Elisabeth Parrini ❹
2 Lino Fontana
3 Albert Baumela

Catégorie Peinture moderne
1 Françoise Donati ❺
2 Vincent Mortier
3 Arlette Djian

Prix spécial de la ville de Gardanne :
Patrice Ther ❻

Catégorie Peinture contemporaine
1 Denise Barbaroux ❼
2 Esther Liotaud
3 Hildegard Boylaud

Prix Semag : ❽
Max Bera
Jean-Marc Barra
Francis Sapena
Regine Sancassiani-Tirmont
Jean Jullien Laferriere

Photo : S. Conty | **Texte :** S. Conty

LE 8 MARS, UNE JOURNÉE DÉDIÉE EN FAVEUR DE LA FEMME

La Journée internationale des droits des femmes trouve son origine dans les manifestations de femmes au début du XXe siècle, en Europe et aux États-Unis, réclamant des meilleures conditions de travail et le droit de vote. C'est en 1975, lors de l'Année internationale de la femme, que l'Organisation des nations unies a commencé à célébrer *la Journée internationale des femmes* le 8 mars.

Le thème du 8 mars 2024 est *Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme*. Des axes clés qui nécessitent une action commune pour éviter que les femmes ne soient laissées pour compte ont été identifiés : Investir en faveur des femmes : une question de droits humains, Mettre fin à la pauvreté, Mettre en œuvre un financement tenant compte du genre, Passer à une économie verte et une société de soins.

« Chaque femme contient un secret : un accent, un geste, un silence, » Antoine de Saint-Exupéry

Groupe de la Majorité municipale

ÉGALITÉ FEMME-HOMME

Toutes les communes de plus de 20 000 habitant.es doivent présenter chaque année un rapport sur l'égalité femme-homme au sein de la municipalité. À Gardanne, cette obligation légale n'est pas respectée. Le dernier document qui nous a été transmis à ce sujet date de septembre 2021. On y constatait déjà le peu d'enthousiasme de l'équipe municipale pour le sujet mais, au moins, il existait. La commission chargée de suivre la question s'est réunie deux fois. Des pistes avaient été évoquées qui devaient amener des réponses à l'horizon 2022, nous ne savons pas ce qui a été fait et quels en ont été les effets.

En ce mois de mars où la journée du 8 est dédiée au *Droit des femmes* et convaincu·e·s que l'égalité femmes-hommes profite à toutes et tous, nous demandons le retour du travail sur le sujet. Nous devons savoir si l'égalité salariale est atteinte, si les formations sur les violences sexistes et sexuelles ont eu lieu, etc.

collectifcitoyengardannebiver@gmail.com, 21 cours Forbin

À QUI PROFITE LE PLUi ?

Le nouveau Plan local d'urbanisme du pays d'Aix, auquel la commune de Gardanne est rattachée, entre dans sa dernière phase, celle de l'enquête publique et beaucoup s'interrogent sur son contenu et ses objectifs. Le PLUi est un document stratégique de planification urbaine qui doit respecter les principes du développement durable et éviter une urbanisation débridée. Il définit des orientations stratégiques en matière de déplacements, de développement économique, d'attractivité des centres-villes, de tourisme, d'espaces naturels et agricoles, mais aussi de risques, de pollution et de production d'énergie. C'est donc un moment privilégié pour concerter la population, les acteurs économiques, les associations. Pourtant, pendant plus de deux ans, le Maire de Gardanne et son adjoint ont travaillé dans le secret, au service de quels objectifs ? Nous allons découvrir, pendant l'enquête publique, du 20 février au 4 avril, le contenu du PLUi, les terrains devenus constructibles et ceux qui ne le sont plus… Le devenir des sites industriels de Gardanne aurait mérité un vrai débat public en s'appuyant sur le travail exemplaire des associations et de tous ceux qui se sont opposés au projet *Hynovera*. L'attractivité des centres-villes de Biver et Gardanne aurait mérité de recueillir l'avis des premiers concernés, plutôt que de favoriser de nouveaux espaces commerciaux à la périphérie du centre… Les choix d'aujourd'hui seront durablement impactants pour l'avenir de notre territoire. Vous pouvez compter sur nous pour défendre l'intérêt général et dénoncer certains choix d'une minorité qui prétend décider au nom de tous. Une prochaine réunion publique permettra de mieux vous informer.

Équipe du Dr Jean-Marc LA PIANA *L'avenir nous appartient, construisons-le ensemble*

"ICI PROCHAINEMENT"

Voilà le nouveau slogan de la municipalité pour faire rêver les habitants !

Quand on voit ce que deviennent les permis signés par le Maire de notre ville, doit on rester confiant ?
Permis du maire pour sa villa qui a dû être redéposé !
Permis "Grand Frais" annulé par le Préfet !

Va-t-on vraiment voir ces projets en 2025 ? Ne sont-ils pas que les prémisses d'une hypothétique future campagne municipale ?

Si le maire continue à nous vendre du rêve, les cauchemars vont hanter ses nuits !

Et le déféré du Préfet concernant la Smart city ? Car là aussi cela peut devenir un cauchemar.

Bruno Priouret,
Conseiller Municipal Rassemblement National

Nous avons reçu un projet de collectifs d'associations et de citoyens *Nouvelle ère, Nouvel air,* qui constitue une proposition globale alternative au Pacte de transition économique et industriel.

Face à un développement axé sur l'industrie lourde, qui accentue la pollution sur un territoire déjà saturé, il propose un autre modèle économique basé sur des industries innovantes, start-up, lieux d'enseignement et de recherche, mais aussi maintien de l'agriculture : l'enjeu étant de préserver le territoire et les habitants d'un surcroît de nuisances, tout en développant un emploi de qualité. Il s'agit aussi d'intégrer fortement Gardanne dans le pays d'Aix en mutation rapide depuis une dizaine d'années.

Espérons que la majorité veuille bien prendre le temps d'aborder ce sujet avec l'ensemble des Gardannais et Bivérois afin de débattre sur le fond de notre avenir commun lors d'une réunion publique.

Kafia Bensadi, Conseillère Municipale

MAMAN LOUP, le fruit d'une vocation

Installée depuis deux ans à Biver, la boutique *Maman Loup* propose un large choix d'articles à destination des enfants en bas âge, que ce soit en neuf ou en dépôt-vente.
Elle propose aussi une philosophie basée sur le respect de l'environnement et le développement durable. Découverte.

JEUX, JOUETS, VÊTEMENTS, MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE, SAVONS, SACS, POUSSETTES, la boutique *Maman Loup* propose une large gammes de produits à destination des enfants, et notamment des plus petits. Sa particularité, c'est le mélange entre articles neufs et articles d'occasion, essentiellement en dépôt-vente. Le principe est simple, vous déposez un ou plusieurs articles à la boutique, vous convenez d'un prix de vente avec la maîtresse des lieux, et vous récupérez votre argent une fois l'objet vendu, moins la commission de la boutique. Un concept commercial plus éthique et environnementalement plus responsable qui est essentiel pour Cécile Palmero, la propriétaire. *« Après des années à travailler dans la finance, puis dans la banque, je sentais que je ne m'y épanouissais pas, et j'ai fait un burn-out. Puis nous sommes partis vivre un an au Canada et ça a été une libération. Là-bas j'ai vu des dépôts-vente qualitatifs qui faisaient aussi du local, et j'ai su que c'était ce qui me correspondait. J'ai toujours été très sensible aux questions environnementales et au recyclage. »*
Et si il est un domaine où il y a beaucoup à faire en la matière, c'est bien celui de la puériculture où bien souvent les objets sont utilisés sur une période très courte et deviennent rapidement inadaptés. L'idée de les remettre dans le circuit pour leur donner une nouvelle vie s'impose alors comme une évidence. Leur donner une seconde vie c'est bien , mais pas dans n'importes quelles conditions comme le souligne Cécile Palmero. *« Je reste très vigilante sur la qualité des articles que je vends. Quand on me porte un produit je le vérifie attentivement, je le test si besoin, pour les jeux je m'assure qu'ils soient complets et qu'il ne manque pas de pièces. Il faut que l'achat soit gagnant-gagnant pour toutes les parties. »*
Une attention au détail et à la qualité que l'on retrouve également dans la vente de produits neufs issus du travail d'artisans et entreprises français. *« Ce qui est vendu en neuf, avant je l'ai testé et fait testé par la famille et les amis. »*
Un concept qui a semble-t-il trouvé son public puisque Cécile Palmero envisage déjà de trouver un local plus grand pour pouvoir faire face à la demande. Mais pour l'heure vous pouvez passer à la boutique située sur l'avenue Émile Zola, non loin de la mairie annexe de Biver, ou la retrouver sur internet (www.mamanloup.com) et sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Tik Tok, Vinted).

Photo: S. Conty | **Texte:** S. Conty

PLUi : donnez votre avis

LA MÉTROPOLE EST COMPÉTENTE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION ET D'URBANISME sur l'ensemble de son territoire et des 92 communes qui la composent.

Le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) permet un développement urbain cohérent, tout en assurant une meilleure prise en compte des spécificités locales et des enjeux environnementaux. Constructibilité, densité urbaine, hauteur des construcions, stationnement, préservation des espaces naturels... le PLUi harmonise et simplifie les règles générales d'utilisation du sol, qui sont ainsi plus lisibles. Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, et après la phase de concertation qui a permis d'aboutir à l'arrêt du projet de PLUi le 12 octobre 2023, une enquête publique se tient du 20 février 2024 jusqu'au 4 avril 2024 pour permettre à tous de prendre connaissance du dossier et d'émettre des avis ou des remarques.

Pour exprimer son avis pendant l'enquête publique à Gardanne vous pouvez vous rendre au service Urbanisme - Bâtiment Saint-Roch, Avenue de Nice ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h à 17h.

Un commissaire enquêteur y assurera des permanences le mercredi 6 mars de 9h à 12h, le jeudi 14 mars de 14h à 17h, le vendredi 22 mars de 14h à 17h et le mardi 2 avril de 14h à 17h.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Romy GIBELLO LOPEZ
Giovanni RANALDI - Suzanne CLEMENTI
Nathan AUTHIER
Elio CAUGANT ANTHOUARD
Emma GRANIER PAOLINI - Lua NICLIN
Evan WEPIERRE - Adam BENHAMOU
Joy PELLEN

DÉCÈS

Johan COMETTO
Mariam BOGHOSSIAN veuve BARGHAMIAN
Danielle PIPITONE épouse BEN YAYA
Smaïl SAIDI - Antoine PALACIOS
Étienne DUBOIS - René BOURDINO
Jeanine FAURE Veuve LEYDET
Henri RIPERT - Yamina ATTOU
Marie PERITA veuve BLARD
Anne ROMANET veuve HRASKO
Conception BUFFA - Alain NICOLINO
Sabria BENHAMAMOUCH veuve BENMESSLEM - Jean PELLEGRIN
Lucienne BOURIAMES veuve VUAGNAT
Ginette IERACE veuve CECCONI
Andrée LAGARDE veuve BENVENUTI
Claude RIVET- Wilson JEAN-GILLES

Photo : X; dr | **Texte :** M. Bondon

NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie
17 ou 112

Police municipale
04 42 58 34 14

Pompiers
18

SOS médecins
3624

Samu
15

Centre antipoison
04 91 75 25 25

Pharmacie de garde
3237

Urgences sociales
115

Violences conjugales
3919

Personnes ayant des difficultés à parler ou entendre **114**

Violences sur personnes âgées
3977

Enfance en danger
119

Électricité/Enedis
09 72 67 50 13

Urgence sécurité gaz
0800 47 33 33
(numéro vert)

NUMÉROS UTILES

Mairie Gardanne
04 42 51 79 00

Mairie annexe Biver
04 42 58 39 74

Affaires scolaires
04 42 65 77 30

Urbanisme
04 42 51 79 50

CCAS
04 42 65 79 10

Culture et Vie associative
04 42 65 77 00

Déchets verts et encombrants
0800 94 94 08

Maison du droit
04 42 12 67 15

Médiathèque
04 42 51 15 16

Régie de l'eau
04 42 51 79 75

Taxi
04 84 49 62 62

PHARMACIES DE GARDE

Pharmacie Cabasson (Meyreuil)
lundi 1er avril

Pharmacie du Marché
dimanches 17 et 31 mars

Pharmacie Principale
dimanches 3 et 24 mars

Pharmacie de La Plaine
dimanche 10 mars et 7 avril

AGENDA

Dimanche 10 mars à 11h
Hommage
Journée d'hommage aux mineurs et à la mine, devant le mémorial des mineurs, avenue des Fushias à Biver.

Mardi 19 mars à 11h
Commémoration
Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, devant le monument aux mort, boulevard de la République.

Jeudi 21 mars à 18h
Conseil municipale
Séance publique du conseil municipal, dans la salle du conseil de l'Hôtel de ville.

Samedi 23 mars à 15h
Carnaval
Venez défiler costumé lors du carnaval. Départ de la déambulation à partir de 15h sur le boulevard Carnot.

PERMANENCE DES ÉLUS

Hervé Granier, Maire de Gardanne et de Biver délégué aux Ressources humaines, à la Sécurité, à la Réussite éducative et aux Droits de l'enfant.
Permanence le lundi de 14h30 à 17h30 en Mairie, uniquement sur RdV au 04 42 51 79 01 ou secretariat-maire@ville-gardanne.fr

Gérard Giordano, Conseiller municipal délégué à l'Histoire de la mine & son patrimoine. Permanence en Mairie annexe de Biver uniquement sur RdV au 04 42 58 39 74

Michel Marastoni,
Conseiller municipal délégué aux associations bivéroises. Permanence en Mairie annexe de Biver uniquement sur RdV au 04 42 58 39 74

Pour toutes demandes de rendez-vous avec les élus municipaux, merci de vous adresser au secrétariat des Élus 04 42 51 79 16/17

La prise de rendez-vous pour un passeport ou une carte d'identité se fait désormais uniquement en ligne via le site web de la ville. Toutefois, les administrés n'ayant pas un accès à internet auront toujours la possibilité de se rendre en mairie. Vous trouverez la prise de rendez-vous en ligne sur le site internet de la ville dans la rubrique "vos démarches" puis dans la catégorie "Portail citoyen."

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** S. Conty

CARNAVAL

Samedi 23 mars 2024

Départ à 15h du boulevard Carnot

GARDANNE